

# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

Séance du 20 octobre 2022

L'an 2022 et le 20 octobre à 18h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 13 octobre 2022.

Date de la convocation : 13 octobre 2022

Date d'affichage : 13 octobre 2022

**Délibération N° 20-10-2022 / N° 166**

Etaient présents les membres en exercice : 88

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Patrick Zakrent, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Sébastien Henquet, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Nadine Vendeville, Magalie Jonard, Françoise Simon, Chantal Dufresne, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 6

Membres votants : 99

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Pierre Cuvillier, Jean Bridel, Richard Skowron, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Sylviane Evain, Eric Caron, Joël Tourseil

Absents suppléés : Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Murielle Roussel suppléée par Régis Taffin, Frédéric Plaquet suppléé par Élisabeth Dufour, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, Denise Tetelin suppléée par Muriel Sergier,

Absents excusés : Fabienne Kwiatkowski, Dominique Coppin, Guy Vasseur

Absents ayant donné procuration : Léon Bernard ayant donné procuration à Jean-Michel Desailly, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Béatrice Dausse ayant donné procuration à Jean-Claude Jacquemelle, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

**Secrétaire de séance : Julien Bellengier**

**Titre de la délibération : Validation du prochain programme de travaux à Bienwillers-Au-Bois**

Monsieur le Vice-Président informe les membres de l'Assemblée Communautaire que des travaux d'extension du réseau d'assainissement eaux usées dans la commune de Bienvillers-Au-Bois ont été budgétisés en 2022.

Ces travaux permettront de terminer la desserte de la commune, initiée en 2018. Ils se dérouleront : rue du Château d'Eau, rue St Eloi, rue de Foncquevillers, rue de Monchy et rue de la Louvière et se décomposent en deux tranches.

Le Vice-Président propose de valider comme suit la programmation des prochains travaux dans cette commune :

DÉPENSES	MONTANT H.T. PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION	FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	MONTANT H.T.	Situation administrative de l'opération
<b>Bienvillers-au-Bois</b> Réalisation de deux tranches de travaux de d'extension de réseaux n°8 et n°9 (budget 2022) – maîtrise d'œuvre commune aux 2 tranches	749 100 €	<u>Subventions attendues</u> - Agence de l'Eau Artois-Picardie <u>Autofinancement</u> - Avance remboursable en 20 ans de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie - Emprunt et Fonds propres	100 800 €  / 648 300 €	Nouvelles opérations à engager

Après avoir entendu le rapport du Vice-Président et suite à l'avis favorable du Bureau en date du 11 octobre 2022, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme des travaux d'assainissement comme présenté ci-avant
- d'approuver le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération,
- d'approuver le montant prévisionnel des aides financières ainsi que le plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser Le Président à lancer les consultations pour la passation des marchés, non attribués à ce jour, nécessaires à la réalisation de ces opérations (notamment marchés de travaux, de coordination sécurité, de contrôle extérieur), à effectuer les sélections et analyses des candidatures et des offres et à signer les documents afférents aux marchés inférieurs à 200 000 € HT
- d'autoriser Le Président à signer les documents afférents à ces opérations (conventions, demandes de permission de voirie)
- d'autoriser le Président à déposer les demandes de financement auprès des partenaires financiers et à signer tous les documents relatifs à ces partenariats,
- d'autoriser le Président à lancer ces opérations dans la limite des crédits prévus au budget.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 25 /10/2022 et publication ou notification du 25 /10/2022

